

Le Président de l'Assemblée générale de l'ONU appelle à la mise en œuvre du document final de Rio+20

samedi 28 juillet 2012

Sommaire de cet article

- [Le Président de l'Assemblée générale appelle à la mise en œuvre du document final de \(...\)](#)
- [Rio+20 : des experts de l'ONU se penchent sur le document final de la Conférence](#)
- [Négociations préparatoires de la Conférence de Rio : Le Brésil prend la relève](#)
- [Le dernier cycle des pourparlers préparatoires de Rio + 20 s'achève, au siège de l'ONU à New York, \(...\)](#)
- [Rio+20 : Ban encourage le public à voter pour des solutions de développement \(...\)](#)

Le Président de l'Assemblée générale appelle à la mise en œuvre du document final de Rio+20

Communiqué de l'ONU, 27 juillet 2012

Le Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, a appelé vendredi les États Membres à mettre en œuvre le Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable « Rio+20 », qui s'est tenue le mois dernier au Brésil.

« *Nous avons défini l'avenir que nous voulons* », a déclaré M. Al-Nasser, en faisant référence au titre de ce document final, suite à son adoption par l'Assemblée générale.

« *Rio 1992 et Johannesburg 2002 ont permis de placer le développement durable au centre de l'attention, mais Rio+20 a permis une nouvelle vision ; nous avons défini l'avenir que nous voulons* », a-t-il déclaré, en présentant le texte, qui a été adopté par l'Assemblée.

Dans ce Document, long de 283 chapitres articulés autour des deux thèmes de Rio+20, « *économie verte* » et « *cadre institutionnel du développement durable* », les chefs d'État et de gouvernement invitent le Secrétaire général à établir un recueil des engagements volontaires pris par toutes les parties prenantes, sous forme d'un registre électronique devant fournir des informations transparentes et accessibles au public, et être mis à jour régulièrement.

S'agissant du financement, ils conviennent de mettre en place un processus intergouvernemental pour évaluer les besoins de financement, examiner l'efficacité, la cohérence et les synergies des instruments et cadres existants et évaluer d'autres initiatives, l'objectif étant d'établir un rapport proposant des options pour une stratégie efficace de financement. Un comité intergouvernemental de 30 experts sera chargé de mettre en œuvre ce processus et devra achever ses travaux d'ici à 2014.

Les chefs d'État et de gouvernement ont aussi décidé de créer une instance politique intergouvernementale pour, à terme, remplacer la Commission du développement durable. L'instance assurera le suivi des activités en évitant de manière rationnelle les doublons avec les structures, organes et entités existants.

Le plus important, a dit le Président de l'Assemblée générale, est de passer maintenant à la phase de la mise en œuvre. M. Al-Nasser a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération au développement qui doit devenir « *plus large et plus profonde* » et « *aller au-delà de l'assistance* ».

« *En adoptant cette résolution aujourd'hui, nous ouvrons un nouveau chapitre* », a poursuivi M. Al-Nasser, concluant : « *Rio+20 n'est pas une fin, mais un commencement, la promesse d'un meilleur avenir pour nous et nos enfants* ».

Rio+20 : des experts de l'ONU se penchent sur le document final de la Conférence

Communiqué de l'ONU, 29 juin 2012

Des experts indépendants de l'ONU ont vendredi émis des recommandations quant au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui s'est conclu la semaine dernière au Brésil par l'adoption d'un texte intitulé « [L' Avenir que nous voulons](#) ».

Si elle a salué l'engagement explicite pris par les États Membres pour réaliser « *progressivement* » le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement, Catarina de Albuquerque, la Rapporteuse spéciale des Nations unies pour ce droit, a toutefois exhorté la communauté internationale à ne pas s'appuyer sur le terme de « *réalisation progressive* » pour tarder à mettre pleinement en œuvre cet engagement.

« *La réalisation progressive d'un droit exige des États des mesures concrètes pour sa pleine réalisation en tenant compte des ressources maximales disponibles, y compris au travers de la coopération internationale* », a-t-elle souligné, estimant qu'il n'y avait pas d'excuse pour repousser le moment de passer à l'action.

Les principes consacrés dans le document final Rio+20 doivent maintenant former le socle d'une action future et les États aller de l'avant pour mettre à disposition de tous, et en particulier des plus vulnérables, eau potable et systèmes d'assainissement, afin de réduire les inégalités.

De son côté, le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, dirigé par Puvan Selvanathan, a exprimé sa préoccupation devant l'absence, dans le document final, de mention explicite à la nécessité pour le secteur privé de respecter les droits de l'homme dans ses efforts pour réaliser une économie verte.

« *Les entreprises joueront un rôle majeur dans l'élaboration d'une telle économie et des garanties sont nécessaires pour veiller à ce que les politiques et stratégies entrepreneuriales destinées à promouvoir les objectifs de développement et de respect de l'environnement n'aient pas d'impact négatif sur les populations, les communautés et leurs moyens de subsistance* », a expliqué Puvan Selvanathan.

« *Un développement inclusif, équitable et durable peut seulement devenir une réalité lorsque le bien-être de l'individu devient la préoccupation principale et que ses droits sont réalisés et respectés* », a insisté l'expert. Selon lui, ces droits devraient être « *internalisés* » à la fois en théorie et en pratique, en particulier dans le contexte d'une transition vers une économie verte.

« *Par conséquent, les États ont besoin de faire passer un message clair à leurs compagnies pour qu'elles respectent les droits humains, en exerçant la plus grande diligence et en prenant les mesures qui s'imposent pour assister les personnes dont les droits ont été impactés de manière négative par les activités d'une entreprise.* »

Négociations préparatoires de la Conférence de Rio : Le Brésil prend la relève

Communiqué de l'ONU, 17 juin 2012

La troisième session du Comité préparatoire des négociations en vue d'un document final pour la Conférence de Rio+20a a conclu ses travaux le 15 juin tard dans la nuit.

Les représentants des Etats membres ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur un document final.

« *Les Etats membres ont convenu d'un commun accord sur 29% du texte final* », a expliqué Giancarlo Summa, Porte-parole adjoint de la Conférence de Rio+20 sur le développement.

Le contentieux porte sur l'économie verte et le financement du développement. Les pays en développement estiment que l'économie verte sera uniquement bénéfique aux pays développés. Pour le financement du développement, le groupe des 77 et de la Chine proposent la création d'un fonds de trente milliards de dollars ; une proposition à laquelle les pays du nord ne veulent donner leur feu vert, en raison notamment de la crise financière mondiale.

Des progrès encourageants ont été réalisés par des groupes dissidents sur le texte final. Les Etats membres avaient trois jours pour conclure un accord. Dés aujourd'hui, le Brésil, pays hôte de la Conférence prend le relais pour mener les négociations sur la base du texte émanant de la troisième session du Comité préparatoire.

Le gouvernement du pays hôte a annoncé que le processus de consultation se terminera le 18 Juin. Il soumettra ensuite l'accord convenu à la Conférence qui l'adoptera.

En plus du texte final de la Conférence de Rio, les Nations Unies ont mis à disposition des Etats membres un registre des engagements, sur une base volontaire, en vue d'un meilleur développement pour tous. Les Nations Unies continuent à recevoir un flux régulier d'inscriptions, avec 23 nouveaux engagements depuis le 15 juin. Au total 281 engagements ont été recueillis par les Nations Unies.

Le dernier cycle des pourparlers préparatoires de Rio + 20 s'achève, au siège de l'ONU à New York, avec des signes positifs

Communiqué de l'ONU, 4 juin 2012

« *Cet élan devrait être maintenu à Rio pour finaliser le projet de document final* », insiste le Secrétaire général de Rio+20

Les négociateurs ont conclu, dans la nuit de samedi à New York, le dernier cycle informel des négociations sur le document final de Rio+20, en réalisant des avancées qui ouvriront la voie à de nombreuses mesures et initiatives en vue d'être présentées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable - Rio+20 -, dans deux semaines.

Ce dernier cycle informel des négociations a été ajouté afin de permettre aux négociateurs de disposer du temps nécessaire pour parvenir à un accord sur une plus grande partie du projet de document final. Les Etats Membres ont ainsi pu se mettre d'accord sur de nouveaux paragraphes.

« *J'estime qu'il existe un véritable dialogue, une véritable volonté de trouver un terrain d'entente commun* », s'est félicité le Secrétaire général de Rio+20, M. Sha Zukang. « *Cet esprit est encourageant et nous devons le maintenir à Rio.* »

Il a cependant ajouté que le rythme des négociations devrait s'accélérer pour qu'elles aboutissent à la fin de la troisième et dernière session du Comité préparatoire, qui se tiendra à Rio du 13 au 15 juin, à quelques jours de l'ouverture de la Conférence.

« *Nous avons beaucoup accompli* », s'est félicité l'Ambassadeur Kim Sook, de la République de Corée, qui copréside le Comité préparatoire. Le dernier cycle informel des négociations, a-t-il ajouté, a insufflé au processus la confiance qui nous permettra « *de présenter au monde un document final que nos chefs d'Etat et de gouvernement seront fiers de signer* ».

Avant de lancer les négociations, les Etats Membres ne s'étaient entendus que sur 6% du texte. Ils sont maintenant parvenus à un accord sur 20% du texte et près de réaliser des progrès substantiels sur de nombreux autres paragraphes.

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a donné le coup d'envoi au dernier cycle informel des négociations en faisant savoir aux négociateurs que « *le monde vous regarde avec anticipation, une très grande anticipation, mais également avec beaucoup de préoccupation. C'est à vous de faire preuve de leadership et de présenter les mesures ambitieuses sur lesquelles vous entendrez ; des résultats, assortis d'une vision qui inspire en matière de développement durable. Le monde compte sur vous pour créer la feuille de route qui permettra de réaliser un développement humain universel, tout en respectant les limites écologiques de la planète que nous partageons* ».

Les priorités réalisables

« *Je considère qu'il y a environ une demi douzaine de priorités réalisables qui pourraient faire une véritable différence* », a estimé M. Sha lors de la session de clôture des négociations informelles. « *Tout d'abord, nous pouvons lancer ou, si j'ose dire, nous lancerons à Rio un processus pour définir les objectifs du développement durable en tant qu'élément central du cadre de développement post-2015.* ». Il a noté que plusieurs questions cruciales demeuraient toujours en suspens, notamment celle visant à intégrer aux objectifs de développement durable les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable, le processus de création des objectifs de développement durable (ODD) et les domaines prioritaires des objectifs éventuels.

La Conférence Rio+20 pourrait également marquer une différence en parvenant à un accord sur l'examen et le partage des expériences et du savoir en matière d'« *option politique de l'économie verte* » afin de faire avancer le développement durable et l'élimination de la pauvreté. Il importe également de prendre des décisions en ce qui concerne certains éléments clefs des institutions internationales nécessaires pour appuyer le développement durable.

M. Sha a également souhaité des mesures qui soient axées sur des résultats concrets pour progresser plus activement en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture durable, d'énergie, des océans, de l'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes et d'éducation. Il a ajouté qu'il faudrait prendre des initiatives destinées à renforcer le financement, le transfert de technologies et le renforcement de capacités destinés à appuyer le développement durable.

Le ferme engagement de la société civile et du secteur privé est essentiel à la mise en œuvre des recommandations qui seront adoptées à Rio, a souligné M. Sha. Il a été encouragé, a-t-il dit, de constater que des progrès avaient été accomplis pour le renforcement des mécanismes visant à rendre les entreprises plus responsables en matière de développement durable.

Que ce soit pendant ou en dehors des négociations officielles, de nombreux engagements et initiatives d'envergure devraient être annoncés pendant la Conférence Rio+20, à commencer par l'adoption d'actions substantielles destinées à rendre les moyens de transports plus durables, à réduire la faim de manière drastique, à améliorer l'état des océans et à appuyer l'Initiative du Secrétaire général pour l'énergie durable pour tous.

À Rio+20, les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile, entre autres, devraient annoncer de nouvelles initiatives et prendre de nouveaux engagements pour faire du développement durable et de l'économie verte une réalité. La Conférence Rio+20 devrait établir un agenda pour l'avènement d'un avenir plus durable pour les prochaines décennies à venir.

Le Secrétariat de Rio+20 a ouvert un registre en ligne pour recueillir des commentaires en vue compléter le document final qui sera adopté par les gouvernements.

Pour vous joindre à la conversation mondiale sur *Rio+20 : L'avenir que nous voulons*, veuillez consulter le site www.un.org/futurewewant

Pour organiser des interviews ou pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter Pragati Pascale au 1 (212) 963-6870 ; [Mail](#) ou Dan Shepard au 1 (212) 963-9495 ; [Mail](#), du Département de l'information.

Rio+20 : Ban encourage le public à voter pour des solutions de développement durable

Communiqué de l'ONU, 6 juin 2012

À deux semaines de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), le Secrétaire général a lancé mercredi un appel aux citoyens du monde entier pour qu'ils participent à un vote sur les solutions les plus adéquates pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux.

« Vous avez jusqu'au 15 juin pour vous rendre sur le site : vote.riodialogues.org », a expliqué Ban Ki-moon. « Vos voix peuvent faire la différence dans l'édification d'un monde prospère, équitable, stable et durable pour tous », a-t-il assuré dans le message qu'il a adressé à l'occasion du lancement officiel de cette initiative intitulée le « *Dialogues de Rio+20. Votez pour l'avenir que nous voulons.* »

Les résultats du vote seront présentés à la centaine de chefs d'État et de gouvernements qui prendront part aux tables rondes de haut niveau pendant la conférence. « *Les dialogues sont une tentative de jeter une passerelle entre la société civile et les délibérations officielles qui se tiendront dans le cadre de Rio+20* », a précisé le Secrétaire général, rappelant qu'il s'agissait d'une initiative du Brésil soutenue par les Nations Unies.

Il y a quelques mois, des représentants de plus de 150 pays avaient participé à un forum où ont été abordés dix thèmes principaux : la lutte contre la pauvreté, les villes durables et l'innovation, l'énergie durable pour tous, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'eau, les forêts, les océans, l'économie du développement durable, l'emploi et les crises économique et financière.

Ces consultations entre activistes, militants des droits de l'homme, dirigeants communautaires, membres de la société civile, économistes et urbanistes ont abouti à la formulation d'une centaine de propositions politiques, qui sont soumises à un vote sur la plateforme des Dialogues de Rio+20.

Certaines recommandent de fixer un prix aux émissions de carbone, de mettre en place un réseau mondial de zones marines protégées ou d'inclure les dégâts environnementaux dans le produit national brut (PNB) et d'y adjoindre un indicateur du développement social.
